

RESUME DES DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL DU 28 MARS 2017

Programme de Coopération entre les communes d'Amay et de Banté (Bénin)

Dans le cadre du PCIC (Programme de Coopération International Communal), la commune d'Amay s'engage pour 5 ans (2017-2021) à un partenariat avec la commune de Banté située au Bénin afin de mettre en oeuvre plusieurs objectifs permettant de renforcer la gestion administrative locale et d'autonomiser l'institution communale du sud.

Pour ce faire, une subvention fédérale, gérée par l'UVCW est mise à disposition des communes participantes dont Amay.

Un Protocole de collaboration générale a été signé dans un premier temps.

Une convention spécifique a également été signée entre la Commune d'Amay et sa Commune partenaire ainsi qu'une convention entre la Commune d'Amay et l'UVCW afin de satisfaire au nouveau dispositif légal. En effet, le nouvel Arrêté royal relatif à la coopération au développement belge prévoit que seules les dépenses effectuées par une entité belge ayant signé une convention avec un organisme agréé (l'UVCW donc) sont éligibles. Cette convention a été signée et transmise à l'UVCW le 02/03/2017.

ASBL CUTLTUR'AMA

Suite à la démission de MM. Compère et Lacroix en tant que membres du centre culturel, il est proposé de les remplacer par Mme Wibrin et M. Englebert.

Ecole des Thiers

Suite à une série de problèmes induits par le système de chauffage par le sol à l'école des Thiers, des travaux vont être effectués pour résoudre : une surchauffe dans certains zones, un manque de chauffage dans d'autres, ce qui entraîne un inconfort important pour les usagers ; des difficultés de réguler correctement le chauffage ; une surconsommation d'énergie ; une entrée d'air dans l'installation de chauffage engendrant une corrosion plus rapide de celle-ci (tuyaux, radiateurs, chaudières,...).

Dans le cadre des travaux de toiture à l'école des Thiers, la présence d'amiante a été vérifiée par un rapport de l'ISSEP. Un marché a donc été réalisé en urgence pour des travaux de nettoyage d'amiante. Cette dépense est estimée 15.000,00 € TVAC. Le marché prévu consiste en une procédure négociée sans publicité.

Travaux

Suite à un incendie le 13 janvier 2016 à la morgue du cimetière chaussée de Tongres, une partie du toit du bâtiment avait été endommagée et aussitôt sécurisée. Le 13 février 2017, une partie plus conséquente du toit ainsi que du mur soutenant s'est effondrée. Le mur s'est trouvé fortement fragilisé, une sécurisation du bâtiment doit avoir lieu dans les plus brefs délais. Ces travaux engendrent un coût de 4.705,47 € TVAC.

Traitement des déchets de réseaux

Suite à une réunion d'information en octobre 2015 concernant la collecte et le traitement des produits de curage de réseaux d'assainissement (PCRA), l'AIDE nous propose d'adhérer à la convention pilote de l'A.I.D.E. régissant les modalités administratives, techniques et financières relative à la collecte, au transport et au traitement des produits de curage de réseaux d'assainissement de notre Commune. Cette adhésion engendre des frais de cautionnement de l'ordre de 1.200 € ainsi qu'un montant estimé de 58.000 €.

Subsides 2017

Le Centre sportif local intégré d'Amay se voit octroyer un subside 2017 d'un montant de 90.150 € pour assurer son fonctionnement. Ce dernier a été octroyé sur base du rapport d'activités, du plan d'entreprise 2017 et du compte 2016 soumis au conseil.

Il est demandé le versement d'une tranche du subside 2017 en faveur de **l'ASBL « Association de gestion du complexe de la Gravière »**.

Le solde de leur compte étant à ce jour de 240,08€ et les factures fournisseurs s'amoncellant, il est proposé de demander au Directeur Financier de libérer un montant de 15.000€ sur le compte de la Gravière des 25.000€ prévu au Budget Communal.

Acquisition de mobiliers

Suite au déménagement de l'Académie à l'ancienne école des Marronniers, il est nécessaire d'acquérir du mobilier de bureau et d'archive et de remplacer le mobilier de cuisine. Le marché prévu consiste en une procédure négociée sans publicité. La dépense s'élève à 35.000 € TVAC.